



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet: **Préavis n° 33/2023**

concernant la demande de crédit de CHF 49'330.- TTC pour l'achat et l'installation électrique d'un groupe électrogène de secours pour l'alimentation électrique du PRU en cas de pénurie.

Date séance: Lundi 15 mai 2023

Présents: Tous les membres de la Municipalité ainsi que la commission des finances au complet

La commune de Genolier a été dans l'obligation de répondre aux exigences du Conseil Fédéral en cas de pénurie d'électricité et de mettre en place un point de rencontre urgent (PRU) au plus tard pour le 15 décembre 2022.

Le présent préavis n'a pour seul but de régulariser à posteriori l'acquisition et l'installation électrique d'un groupe électrogène de secours pour l'alimentation électrique du PRU en cas de pénurie d'électricité.

La commission des finances n'a pas d'objection afin de proposer l'approbation du présent préavis. Nous regrettons cependant la forme de cette exigence fédérale qui nous met tous devant le fait accompli.

Au vu de ce qui précède, la commission des finances recommande au Conseil:

- **D'autoriser la Municipalité à investir la somme de CHF 49'330.— TTC, destiné à financer l'achat et l'installation électrique d'un groupe électrogène de secours pour l'alimentation du PRU en cas de pénurie d'électricité.**
- **De financer cet objet par la trésorerie courante et de l'amortir via le compte 9282.14 « intérêts public ».**


Eric Bocquet


Grégory Favre


Olivier Rochat
Rapporteur


Karine Kalcic


Frederic von der Weid

Fait à Genolier le 22 mai 2023

Présidente: Carine Maeder.
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch